

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE

**Département de la Protection et de la Promotion de la Santé
Service Santé – Femmes**

**SYSTÈME DE COLLECTE
DES DONNÉES RELATIVES AUX FEMMES
VICTIMES DE VIOLENCE
ANNEE 2015 2016**

Dr DJEKOUNE

I- INTRODUCTION

La violence à l'encontre des femmes est un problème de santé publique et une violation majeure des droits de la femme ; cette violence touche toutes les femmes, indépendamment de leur âge, statut socio-économique, niveau d'éducation et région du monde.

La violence est endémique causant des traumatismes et des blessures physiques, sexuelles et psychologiques. Elle est mortelle, chaque année, fait plus de 1,6 million de décès dans le monde.

Nombreuses sont les femmes qui ne demandent pas l'aide lorsqu'elles sont victimes de violences et souffrent en silence.

L'OMS reprenant les termes adoptés par l'assemblée générale des nations unies, donne la définition suivante de la violence à l'égard des femmes « tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée » (déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes : résolution 48/104 de l'ONU)

Le secteur de la santé est particulièrement concerné par la prévention, où il a un rôle essentiel à jouer.

Le coût de la violence s'explique en grande partie par ses répercussions sur la santé des victimes et par le **fardeau qu'elle fait peser sur les établissements de santé**. Cette violence a des **conséquences** graves sur la santé mentale, physique et sexuelle des femmes, de leurs enfants et de leurs partenaires.

La prise en charge des victimes de violence a longtemps été considérée comme un problème social et judiciaire, le rôle des médecins se limitait à la rédaction de certificats médicaux et aux soins d'urgence.

En Algérie, une enquête nationale a été réalisée en 2003 par l'INSP, relative aux violences à l'égard des femmes afin d'identifier les différents types de violence, leurs conséquences et la prise en charge de ces victimes.

A la suite de cette étude, des recommandations ont été élaborées :

- Nécessité de formation des différents intervenants,
- Amélioration de l'accueil des victimes dans les différentes structures concernées,
- Renforcement et la création de centres d'écoute et d'accueil,
- Prévention contre toutes les formes de violence,
- Optimisation de la législation,
- Facilitation et renforcement de l'action du mouvement associatif,

- D'autres enquêtes et études sur la violence et ses manifestations dans la société sont souhaitables.
- Collaboration entre différents services et institutions.

Le ministère de la famille et de la condition féminine avec la participation des différentes institutions dont l'INSP a élaboré une stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et il a planifié la collecte des données sur ce phénomène.

Dans ce cadre, l'INSP met en place un nouveau système reposant sur un dispositif permanent de notification des cas de femmes agressées.

Ce dispositif comprend un support d'information (questionnaire), qui a été testé par le SEMEP du CHU de Bab El Oued en 2007, puis la wilaya d'ORAN a été choisie en 2008 pour la mise en application, en vue de cerner les différentes formes de violences faite aux femmes ainsi que l'identification et l'amélioration du circuit de leur prise en charge.

En 2012, ce système est élargi sur d'autres wilayas comme la wilaya d'Alger, Blida, Médéa et El oued.

Sauf indication différentes, ce rapport utilise le terme « femmes » pour désigner les personnes de sexe féminin de tous âges, y compris les filles âgées de moins de 18 ans.

Objectifs

Objectif principal :

Connaitre la fréquence de la violence à l'encontre des femmes au niveau des wilayas étudiées

Objectifs secondaires

- Connaître les caractéristiques socio- démographiques des femmes victimes de violence
- Décrire les caractéristiques de l'agression
- Déterminer les caractéristiques de l'agresseur
- Déterminer la nature, la fréquence et les conséquences de la violence
- Connaître les modalités de sa prise en charge
- Proposer une stratégie de prévention de ces violences.

II- METHODOLOGIE

1-Matériels

- **La population d'étude :**

Toutes les femmes victimes de violence consultant les services de médecine légale, de gynécologie et des urgences au niveau des hôpitaux des 05 wilayas : Oran, Alger, Blida, Médéa et El oued.

- **Les moyens humains :**

Au niveau local : La collecte des informations se fait par :

- Les médecins légistes, gynécologues, urgentistes au niveau des hôpitaux de ces 5 wilayas
- Les sociologues, les psychologues et les médecins généralistes des DSP chargés de la collecte des données au niveau de leurs wilayas

Au niveau central (INSP) :

Le médecin épidémiologiste chargée de la collecte, du contrôle et de la saisie de l'information relative aux femmes victimes de violence.

2 –Méthodes

- **Le type d'étude :**

C'est une étude prospective à visée descriptive, concernant un système de collecte d'information de type passif, permanent sur les données des femmes victimes de violence, consultant les services de médecine légale, de gynécologie et des urgences des hôpitaux des 05 wilayas sus– citées.

- **Le recueil d'information :**

Le support :

Le recueil d'informations se fait par interview des femmes victimes de violence qui se présentent à la consultation des services des hôpitaux étudiés.

Le questionnaire comprend les volets suivants :

- Identification de la structure accueillante
- Identification de la victime

- Caractère de l'agression
- Identification de l'agresseur et ces caractéristiques socio - démographiques
- Nature et fréquence de la violence
- Conséquences immédiate de la violence
- Type de prise en charge de la victime

La période couverte :

Le recueil se déroule du dimanche au jeudi (toute la semaine sauf le week-end), du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016.

- **Analyse et saisie :**

La saisie, le contrôle de la saisie et l'analyse des données sont réalisés par le médecin épidémiologiste chef de service santé-femme sûr le logiciel EPI-INFO (version 6.04d)..

RESULTATS

Année 2015

I- CARACTERISTIQUES DES FEMMES VICTIMES D'AGRESSION

Au total **1693** femmes victimes de violence ont été comptabilisées durant l'année 2015 dans les 05 wilayas étudiées.

1- Répartition des victimes selon le lieu de consultation

On note une forte participation de CHU d'Oran (31%), puis l'EPH El Mohgoun (17%) (Tab1, Fig1)

Tableau 1 : Répartition des femmes agressées selon la wilaya et l'hôpital étudiés, année 2015

Wilaya	Hôpital	Effectifs	Fréquence	
Alger	EPH Zéralda	265	0.16	
Oran	CHU Oran	530	0.31	
	EHU Oran	101	0.06	
	EPH El Mohgoun	281	0.17	
	EPSP Es Senia	24	0.014	
	EPSP Arzew	38	0.02	
	EPSP Front de mer	11	0.006	
	EPSP Ain Turk	17	0.01	
	EPH Ain Turk	242	0.14	
	EPSP Seddikia	28	0.016	
	EPSP Hai Bouamama	29	0.017	
	EPH Akid Othmane	11	0.007	
	El Oued	EPH El Oued	7	0.006
	Médéa	EPH Berrouaghia	29	0.017
Blida	EPH Boufarik	9	0.005	
	EPH El Afroun	54	0.032	
	EPSP Bouinan	7	0.004	
	EPSP Ouled Yaich	10	0.006	
Total		1693	1	

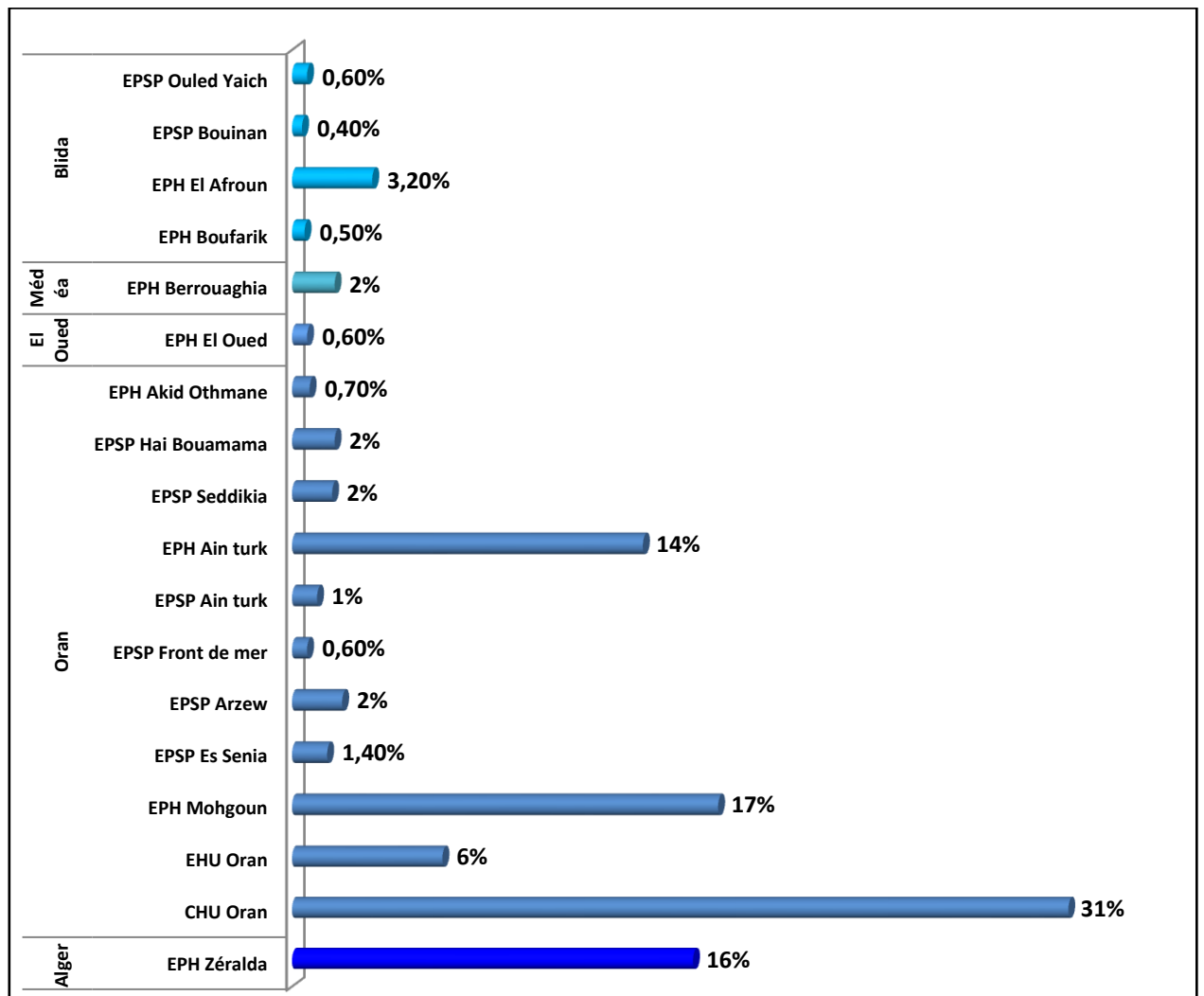


Figure 1 : Répartition des femmes agressées selon la wilaya et l'hôpital étudiés, année 2015

2- Répartition des victimes selon le service de consultation

86% des données sont collectées dans le service de médecine légale (tab2)

Tableau 2 : Répartition des femmes agressées selon le service de consultation, année 2015

Service	Effectif	Fréquence %
Médecine légale	1452	86
Urgences	157	9
gynécologie	27	2
NP*	57	3
Total	1693	100

NP* : Non précisé

Les 27cas consultants au niveau de la gynécologie ont été notifiés par l'EPH Akid Othmane, wilaya d'Oran

3- Répartition des victimes selon la date de consultation

58.6% des femmes consultent durant le premier semestre c'est-à-dire entre janvier et juin (Tab.3, Fig2)

Tableau 3 : Répartition des femmes agressées selon la date de leur consultation, année 2015

Date de consultation	Effectif	Fréquence %
Janvier-Mars	484	28.6
Avril - Juin	514	30
Juillet - Septembre	385	23
Octobre – Décembre	120	7
NP*	190	11.4
Total	1693	100

NP* : Non précisé

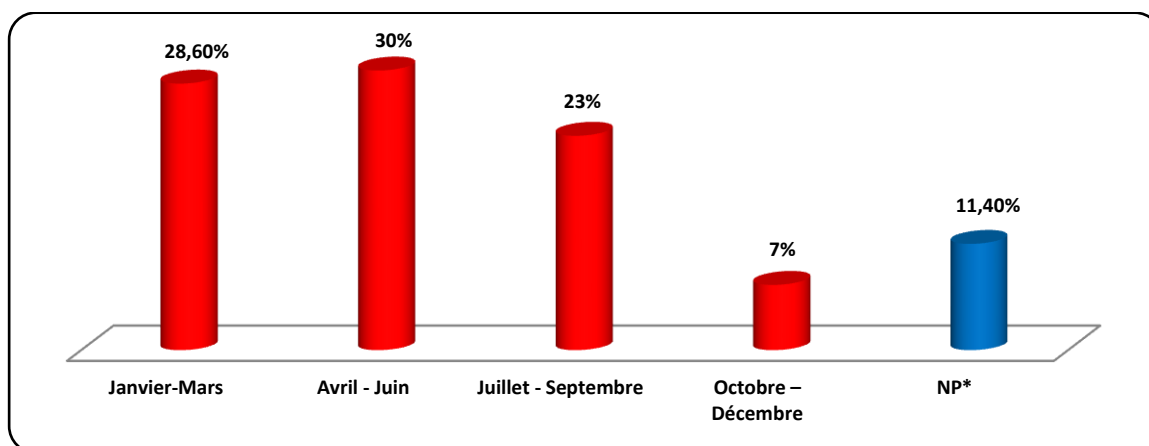


Figure 2 : Répartition des femmes selon la date de leur consultation, année 2015

4- Répartition des victimes selon le mode de consultation

Seulement 22% des femmes agressées consultent sans réquisition. (Tab4, Fig3)

Tableau 4 : Répartition des femmes agressées selon le mode de consultation, année 2015

Découvert de la violence	Effectifs	Fréquence %
Consultation spontanée	375	22
Consultation sur réquisition	1253	74
Découverte fortuite	34	2
NP*	31	2
Total	1693	100

NP* : Non précisé

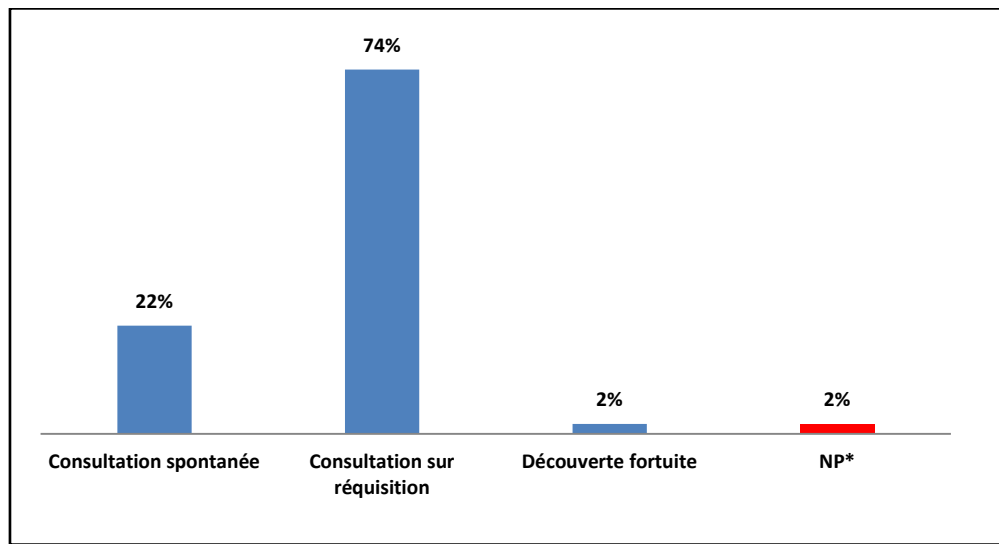


Figure 3 : Répartition des femmes agressées selon le mode de consultation, année 2015

5- Répartition des victimes selon l'âge au moment de l'agression

La majorité des femmes agressées sont des jeunes dont l'âge moyen est de 35 ans \pm 12ans (minimum = 4ans, maximum = 96 ans). (Tab.5, Fig. 4)

Tableau 5 : Répartition des femmes agressées selon leur âge, durant l'année 2015

Tranche d'âge	Effectif	Fréquence %
≤14	17	1
15-24	283	17
25-34	538	32
35-44	410	24
45-54	194	11
55 et plus	82	5
NP*	169	10
Total	1693	100

NP* : Non précisé

On note une prédominance dans la tranche de **25 – 34 ans** qui représente une fréquence de **32 %** des femmes consultantes.

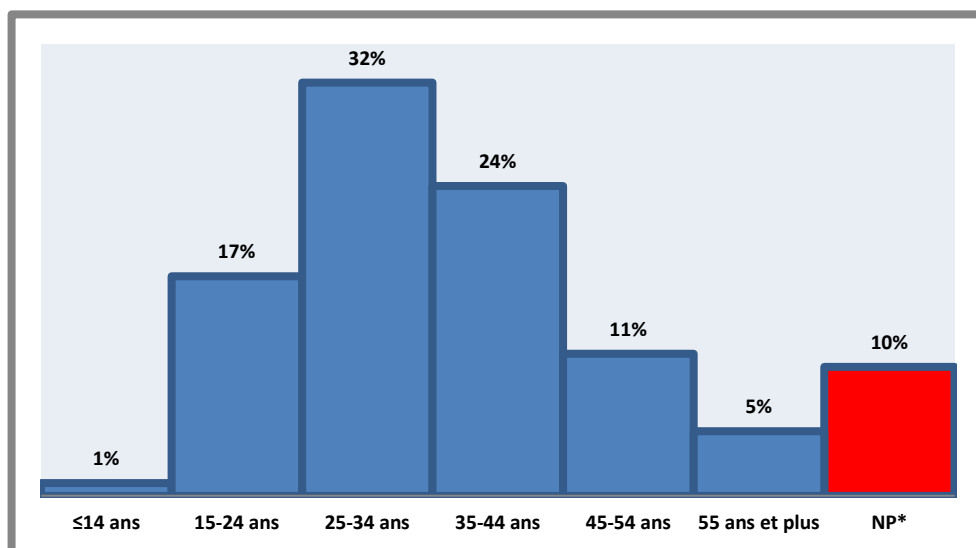


Figure 4 : Répartition des femmes agressées selon leur âge, durant l'année 2015

6- Répartition des victimes selon leur situation matrimoniale

On retrouve 76% des femmes agressées sont mariées, 14% sont célibataires, 5% sont divorcées et 2% sont veuves. (Tab.6, fig5)

Tableau 6 : Répartition des femmes agressées selon leur situation matrimoniale, année 2015

Etat matrimoniale	Effectif	Fréquence %
Célibataires	234	14
Mariées	1295	76
Divorcées	93	5
Veuves	27	2
NP*	44	3
Total	1693	100

NP* : Non précisé

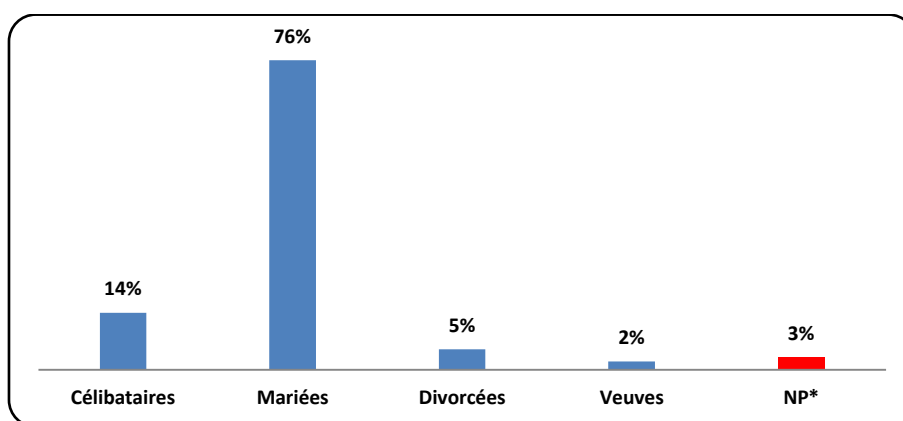


Figure 5 : Répartition des femmes agressées selon leur situation matrimoniale, année 2015

Le nombre moyen d'enfants est de 3 enfants \pm 2enfants (minimum = 1 enfant, maximum = 10 enfants).

7- Répartition des victimes selon leur niveau d'instruction

Parmi les femmes agressées, 31% ont un niveau moyen, 23% ont fait des études secondaires, 15% sont universitaires, 14% ont un niveau primaire et 9% sont sans instruction, (Tab.7, Fig.5)

Tableau 7 : Répartition des femmes agressées selon leur niveau d'instruction, année 2015

Niveau d'instruction	Effectif	Fréquence %
Sans instruction	152	9
Primaire	237	14
Moyen	525	31
Secondaire	389	23
Universitaire	254	15
NP*	136	8
Total	1693	100

NP* : Non précisé

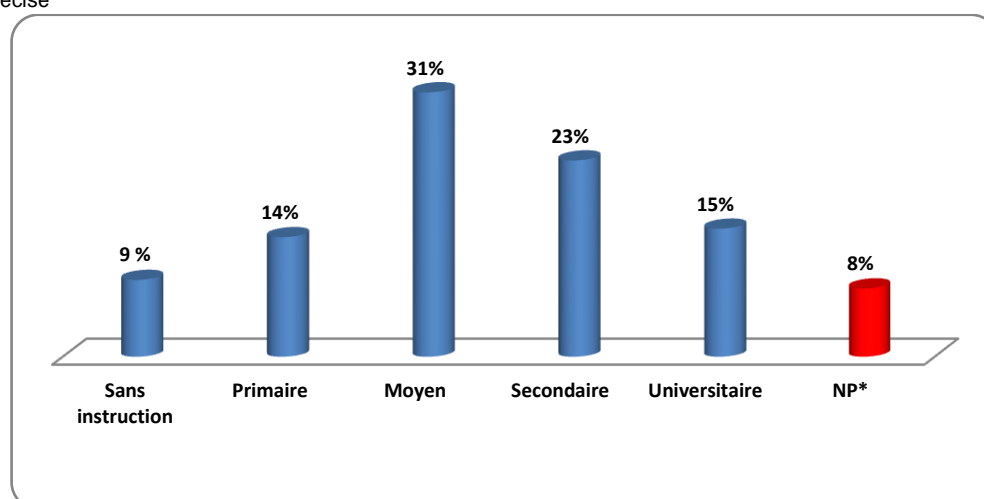


Figure 6 : Répartition des femmes agressées selon leur niveau d'instruction, année 2015

8- Répartition des victimes selon leur profession

Les Femmes travailleuses sont les plus représentées (22%) parmi les femmes agressées. (Tab8, Fig7)

Tableau 8 : Répartition des femmes agressées selon leur profession, année 2015

Profession	Effectifs	Fréquence %
Femme travailleuse	373	22
Femme au foyer	237	14
Etudiante	288	17
Ecolière	101	6
NP*	694	41
Total	1693	100

NP* : Non précisé

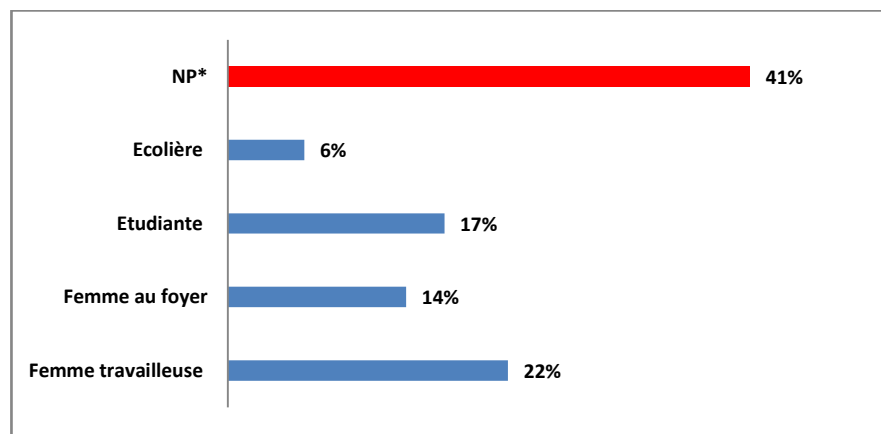


Figure 7 : Répartition des femmes agressées selon leur profession, année 2015

9- Répartition des victimes selon leur accompagnateur

71% des femmes agressées consultent toutes seules et le reste des femmes sont accompagnées par un membre de la famille ou autre (29%) dont 34% par la mère (tab9, Fig.8)

Tableau 9 : Répartition des femmes agressées selon leur accompagnateur, année 2015

Accompagnant	Effectifs	Fréquence %
Père	58	12
Mère	165	34
Fratrie	63	13
Conjoint	30	6
Autres	136	28
NP*	34	7
Total	486	100

NP* : Non précisé

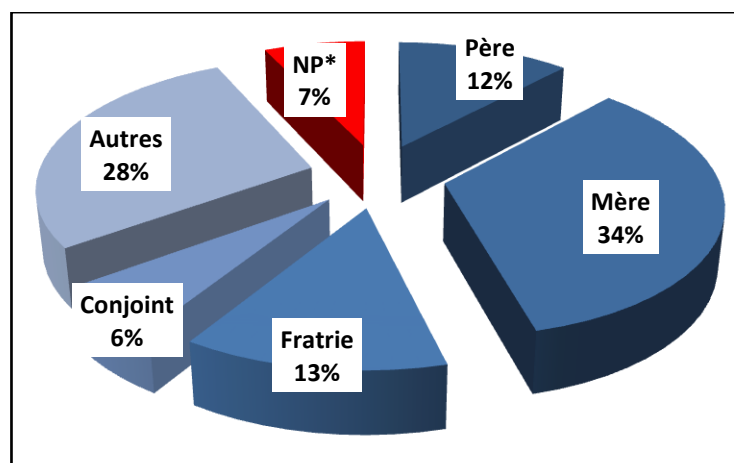


Figure 8 : Répartition des femmes agressées selon leur accompagnateur année 2015

II- Caractéristiques de l'agression

1- Répartition trimestrielle des cas de femmes victimes de violence

Plus de six femmes sur dix (68%) sont victimes de violence entre janvier et juin.
(Tab.10, Fig.9)

Tableau 10 : Répartition trimestrielle des femmes agressées, année 2015

Trimestre	Effectif	Fréquence %
Janvier – Mars	611	36
Avril – juin	546	32.3
juillet – septembre	352	20.8
Octobre– décembre	181	10.7
NP*	3	0.2
Total	1693	100

NP* : Non précisé

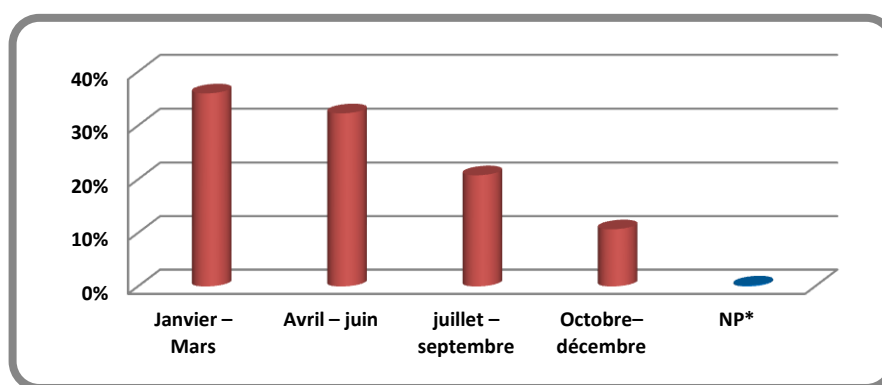


Figure 9 : Répartition trimestrielle des femmes agressées, année 2015

2- Répartition des cas de femmes victimes selon l'heure de la violence

L'agression s'est déroulée dans 34% des cas le soir c'est-à-dire entre 17h et 00h, (tab11, fig10)

Tableau 11 : Répartition des femmes agressées selon l'heure de l'agression, année 2015

Heure	Effectifs	Fréquence %
1h-4h	51	3
5h-8h	101	6
9h-12h	271	16
13h-16h	271	16
17h-20h	322	19
21h-00h	254	15
NP*	423	25
Total	1693	100

NP* : Non précisé

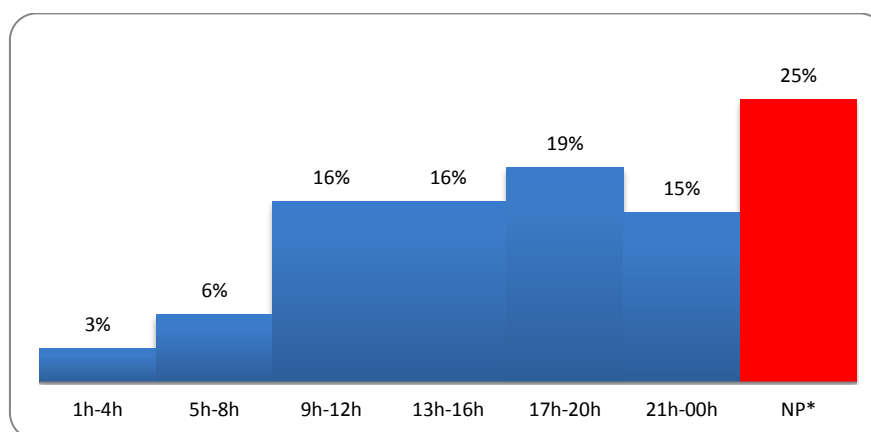


Figure 10 : Répartition des femmes agressées selon l'heure de l'agression, année 2015

3- Répartition des victimes selon le lieu de l'agression

L'agression s'est déroulée au domicile dans 73.2% des cas, les lieux publics sont en cause dans 16.6% des cas puis celles commises en milieu du travail dans 1.7% et enfin les agressions

en milieu scolaire représentent 0.5% des cas. (Tab 12, Fig.11)

Tableau 12 : Répartition des femmes agressées selon le lieu de l'agression, année 2015

Lieu de l'agression	Effectifs	Fréquence %
Domicile	1239	73.2
Lieux publics	281	16.6
Milieu scolaire	8	0.5
Milieu du travail	29	1.7
Autres	7	0.4
NP*	129	7.6
Total	1693	100

NP* : Non précisé

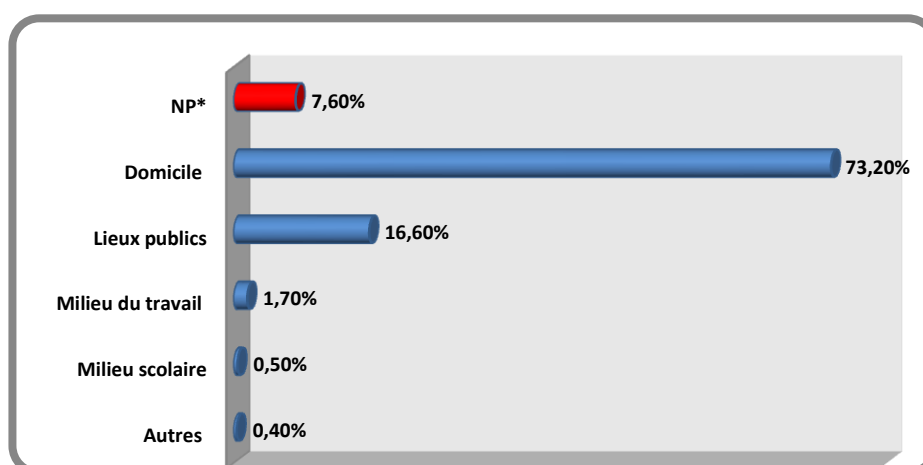


Figure 11 : Répartition des femmes agressées selon le lieu de l'agression, année 2015

III- Caractéristiques de l'agresseur

1- Répartition des agresseurs selon l' Age et le sexe :

L'âge moyen de l'agresseur déclaré est de **37 ± 11ans** (minimum = 15ans, maximum = 83 ans).

On note que l'agresseur dans la majorité des cas, est de sexe masculin (84%) avec un sex - ratio est égal à 7.93 (Fig.12)

NP* : Non précisé

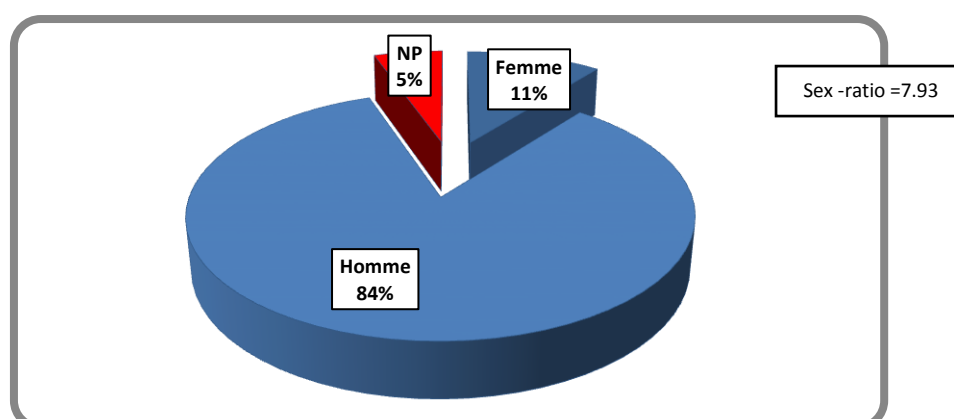


Figure 12: Répartition des agresseurs selon leur sexe, année 2015

2- Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction

26% des agresseurs ont un niveau d'instruction moyen et les autres catégories sont représentées par des fréquences moins élevées. (Tab.13, Fig.13)

Tableau 13 : Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction, année 2015

Niveau d'instruction	Effectif	Fréquence (%)
Sans instruction	139	8
Primaire	217	13
Moyen	447	26
Secondaire	235	14
Universitaire	120	7
NP*	535	32
Total	1693	100

NP* : Non précisé

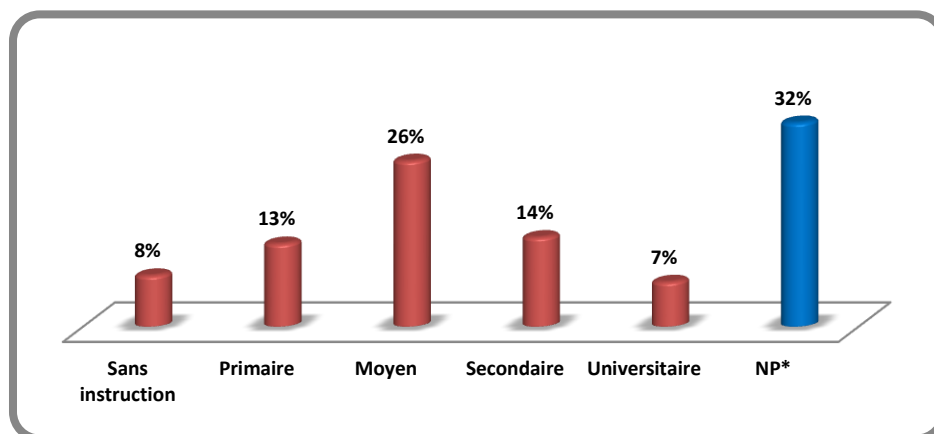


Figure 13 : Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction, année 2015

3- Répartition des agresseurs selon la profession

Plus de la moitié des agresseurs sont des fonctionnaires (52%). (Tab.14 et Fig.14)

Tableau 14 : Répartition des agresseurs selon leur profession, année 2015

Profession	Effectif	Fréquence (%)
Retraités	10	0.6
Fonctionnaires	881	52
Sans emploi	5	0.3
Etudiants	10	0.6
Écoliers	5	0.3
NP*	782	46.2
Total	1693	100

NP* : non précisé

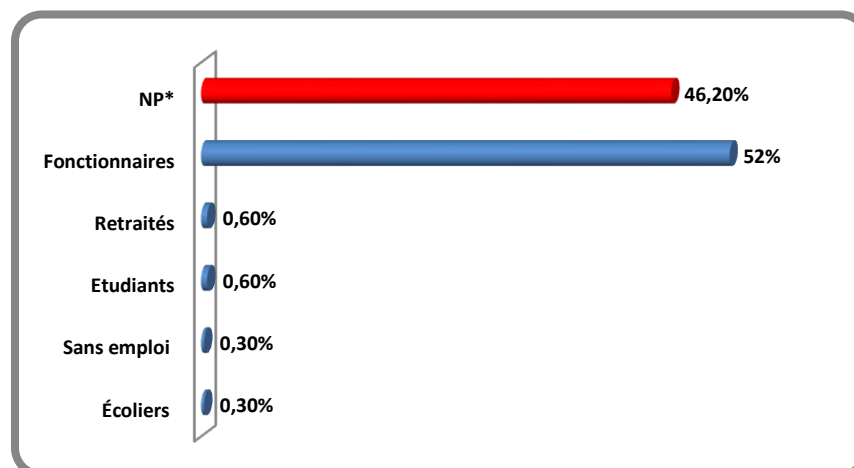


Figure 14 : Répartition des agresseurs selon la profession, année 2015

4- Répartition des agresseurs selon le lien de parenté

63% des violences faites aux femmes sont causées par le mari, (tab15, fig15)

Tableau 15 : Répartition des femmes victimes de violence selon le lien de parenté de l'agresseur, année 2015

Lien de parenté	Effectifs	Fréquence %
NP*	93	5
Mari	1062	63
Fiancé	10	1
Voisins	122	7
Ascendant	6	0.3
Descendant	7	0.4
Fratrie	47	3
Apparente	115	7
Connaissance	71	4
Inconnu	85	5
Personne ayant autorité	5	0.3
Autres	70	4
Total	1693	100

NP* : Non précisé

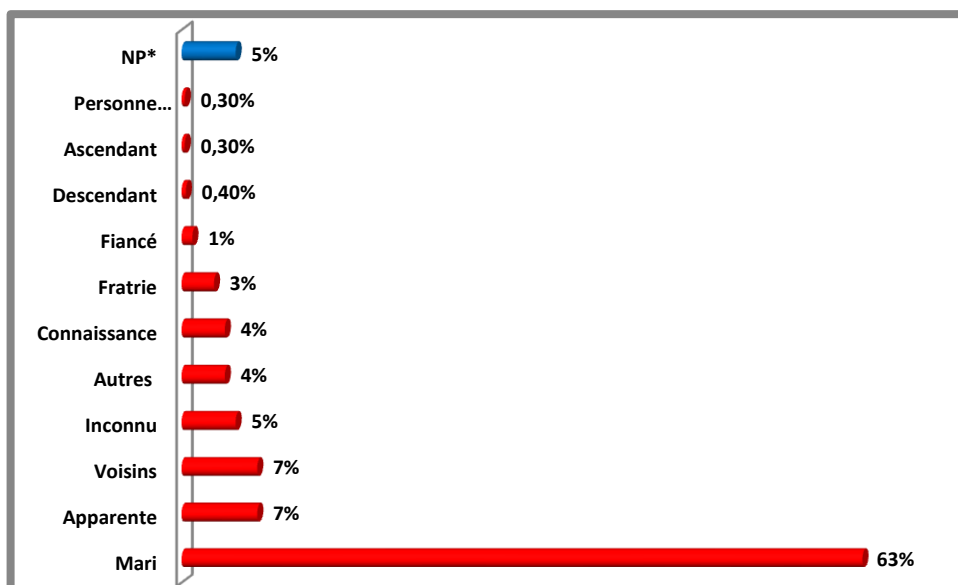
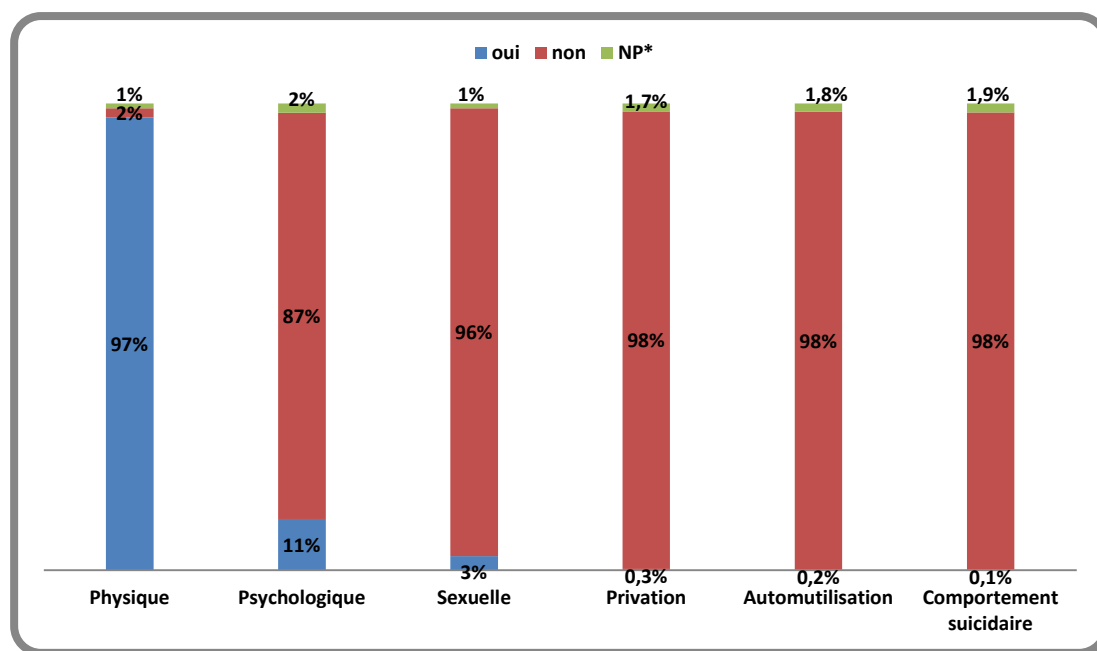


Figure 15 : Répartition des femmes victimes de violence selon le lien de parenté de l'agresseur, année 2015

IV- Répartition des victimes selon la nature et la fréquence de l'agression :

Les agressions physiques représentent la majorité des violences déclarées (97%), viennent ensuite: les agressions psychologiques (11%) et les agressions sexuelles (3%). (Fig.16)



NP* : Non précisé

Figure 16 : Répartition des femmes victimes de violence selon la nature de l'agression, année 2015

En tenant compte des fréquences des violences, 72% des femmes sont victimes de violence pour la première fois, (tab16, fig17)

Tableau 16 : Répartition des femmes victimes de violence selon la fréquence de la violence, année 2015

Fréquence des violences	Effectifs	Fréquence %
1 à 5 fois	1219	72
6 à 10 fois	84	5
≥ 11 fois	68	4
NP*	322	19
Total	1693	100

NP* : Non précisé

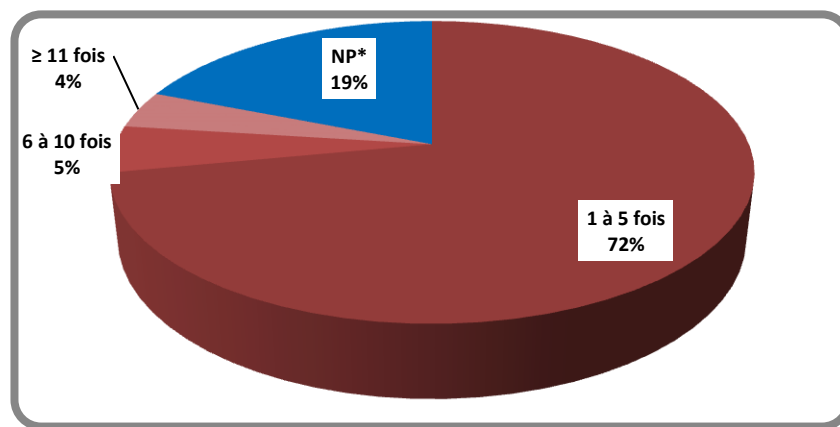
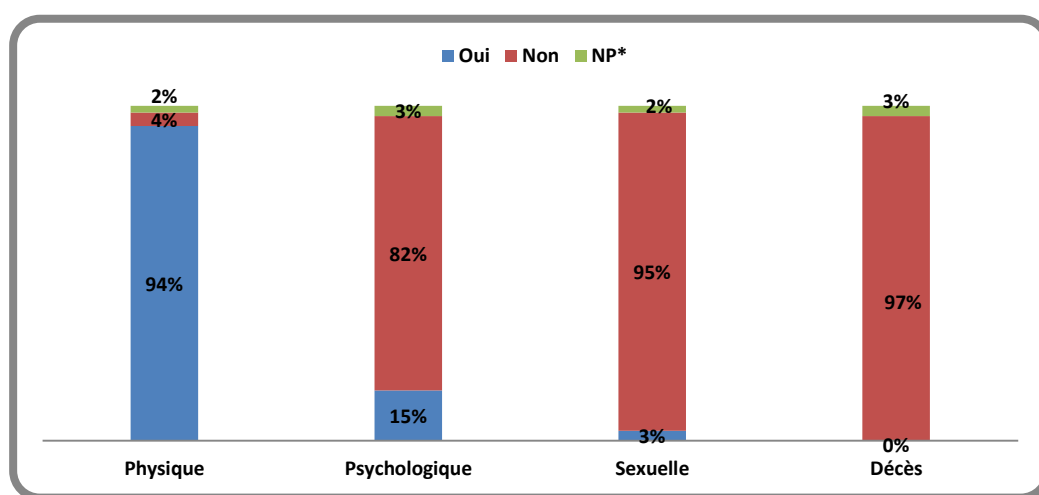


Figure 17 : Répartition des femmes victimes de violence selon la fréquence de la violence, année 2015

V- Répartition des victimes selon les conséquences de l'agression :

Presque la totalité, soit 94%, des femmes ont présenté une atteinte physique. (Fig.18)



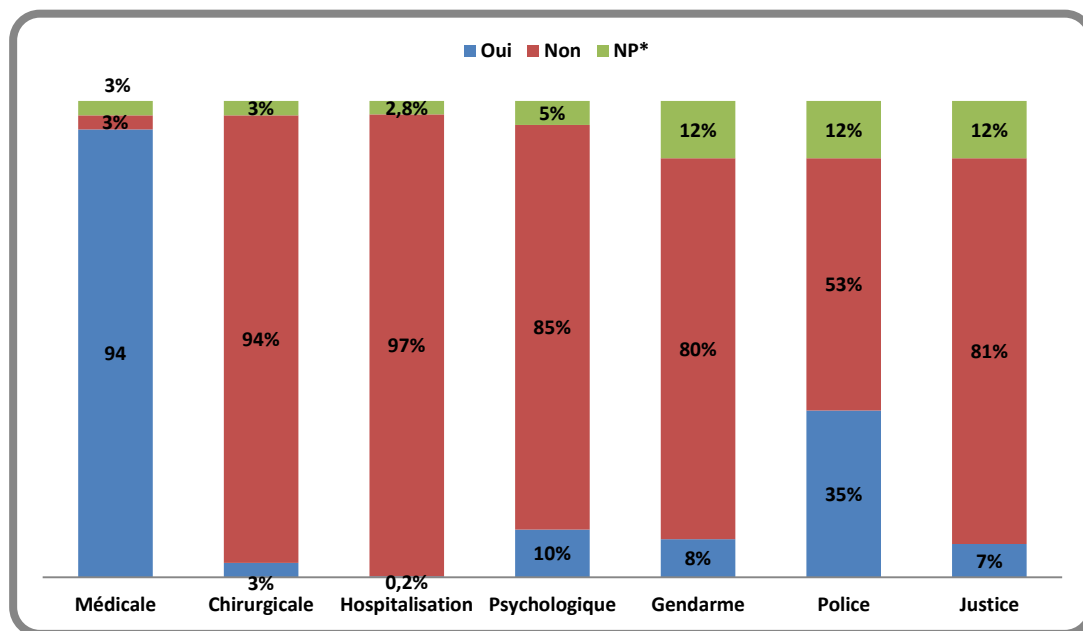
NP* : Non précisé

Figure 18 : Répartition des femmes victimes de violence selon les conséquences de la violence, année 2015

Les agressions physiques sont représentées dans leur totalité par des coups et blessures volontaires (CBV)

VI- Répartition des victimes selon le type de la prise en charge :

La majorité des femmes agressées (94%) ont bénéficié d'une prise en charge médicale. Seulement 10% ont été prises en consultation psychologique. (Fig.19)



NP* : Non précisé

Figure 19 : Répartition des femmes agressées selon le type de la prise en charge, année 2015

Dans 10% des cas le certificat médical n'a pas été délivré pour la victime

L'ITT (incapacité totale de travail) nulle est rare, elle est en moyenne de 7jours±5jours (minimum = 0jour, maximum= 45jours) et 25% des certificats médicaux dans lesquelles l'ITT n'a pas été mentionné.

Année 2016

I- CARACTERISTIQUES DES FEMMES VICTIMES D'AGRESSION

Au total **3052** femmes victimes de violence ont été comptabilisées durant l'année 2016 dans les 05 wilayas étudiées.

1- Répartition des victimes selon le lieu de consultation

On note une forte participation de l'EPH Zéralda (36%), puis le CHU d'Oran (17%).(Tab1, Fig1)

Tableau 1 : Répartition des femmes agressées selon la wilaya et l'hôpital étudiés, année 2016

Wilaya	Hôpital	Effectifs	Fréquence %
Alger	EPH Zéralda	1086	36
	EPH Rouiba	21	0.7
	CHU Mustapha	390	13
	CHU Beni Messous	6	0.2
	CHU Bab El Oued	1	0.03
Oran	CHU Oran	517	17
	EHU Oran	95	3.11
	EPH El Mohgoun	228	7
	EPSP Es Senia	12	0.4
	EPSP Arzew	3	0.1
	EPSP Front de mer	34	1
	EPSP Akid Lotfi	15	0.5
	EPH Ain Turk	199	6.5
	EPSP Seddikia	49	2
	EPSP Hai Bouamama	8	0.2
	EPH Akid Othmane	1	0.03
	EPSP Boutlelis	19	0.6
	NP*	163	5
	El Oued	EPH El Oued	204
Médéa	EPH Médéa	1	0.03
Blida	EPH Boufarik	0	0
	EPH El Afroun	0	0
	EPSP Bouinan	0	0
	EPSP Ouled Yaich	0	0
Total		3052	100

NP* : Non précisé

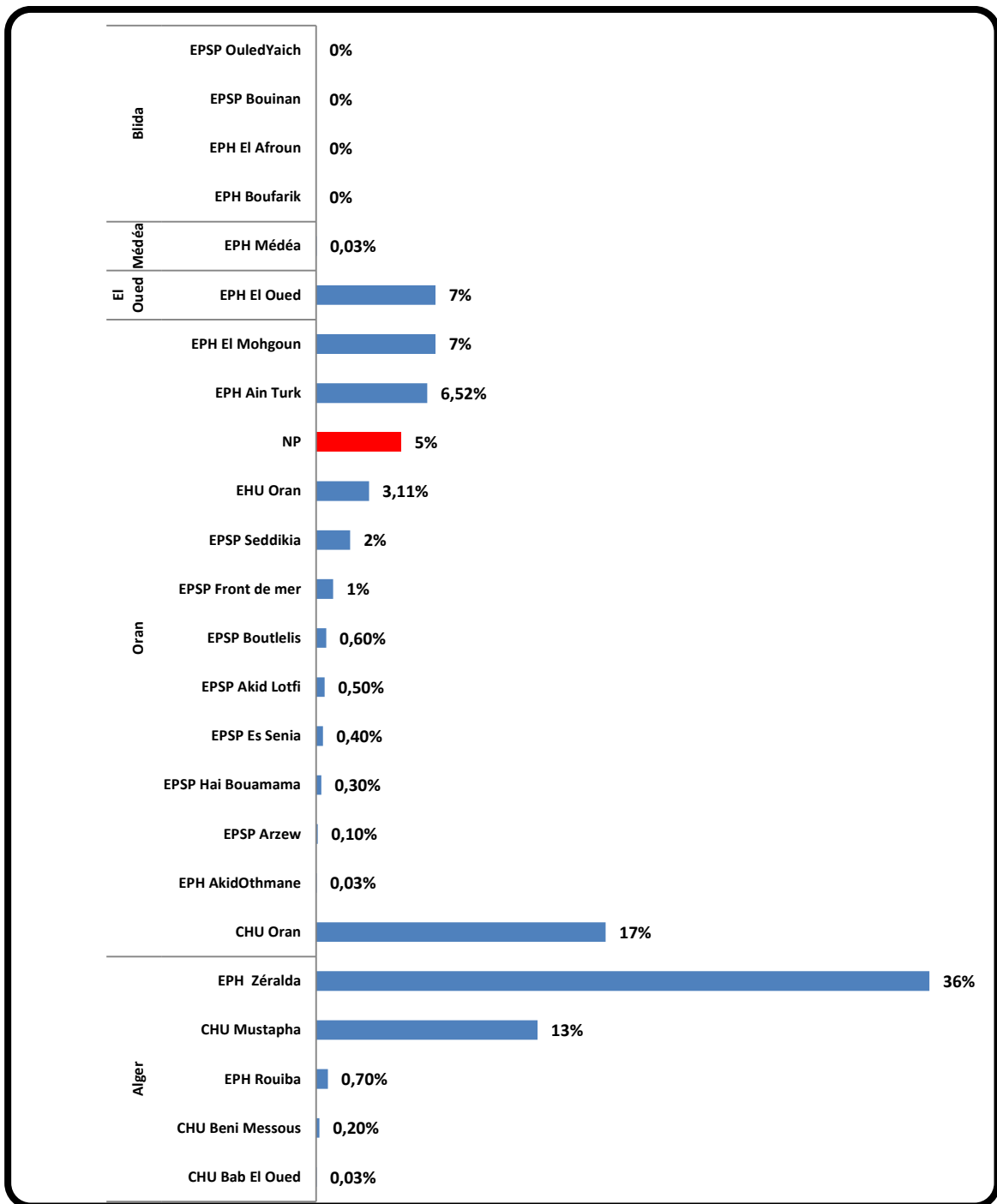


Figure 1 : Répartition des femmes agressées selon la wilaya et l'hôpital étudiés, année 2016

2- Répartition des victimes selon le service de consultation

91% des données sont collectées dans le service de médecine légale (tab2)

Tableau 2 : Répartition des femmes agressées selon le service de consultation, année 2016

Service	Effectif	Fréquence %
Médecine légale	2777	91
Urgences	37	1.2
SEMEP	1	0.03
CISM	92	3
CISA	9	0.3
NP*	136	4.47
Total	3052	100

NP* : Non précisé CISM : centre intermédiaire santé mentale CISA : centre intermédiaire santé d'adduction
SEMEP : service d'épidémiologie et de médecine préventive

3- Répartition des victimes selon la date de consultation

52.5% des femmes consultent durant le premier semestre c'est-à-dire entre janvier et juin (Tab.3, Fig2)

Tableau 3 : Répartition des femmes agressées selon la date de leur consultation, année 2016

Date de consultation	Effectif	Fréquence %
Janvier-Mars	770	25.2
Avril - Juin	833	27.3
Juillet - Septembre	1010	33
Octobre – Décembre	434	14.3
NP*	5	0.2
Total	3052	100

NP* : Non précisé

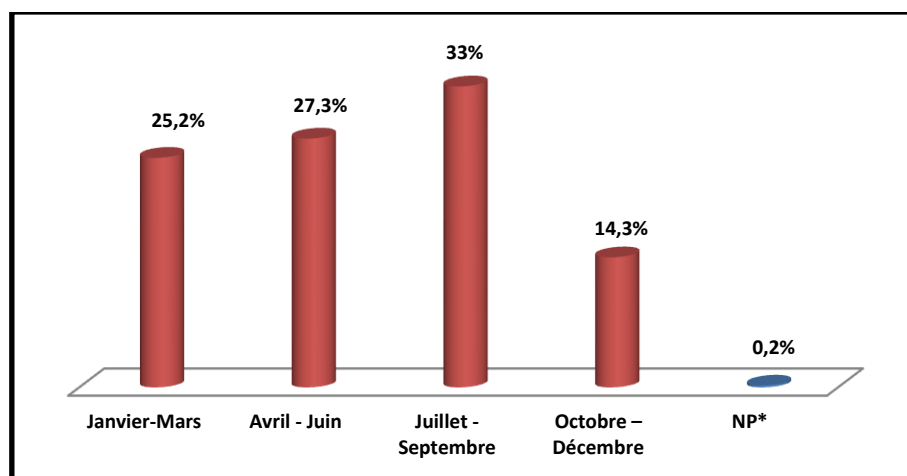


Figure 2 : Répartition des femmes selon la date de leur consultation, année 2016

4- Répartition des victimes selon le mode de consultation

Une femme sur deux (50%) consultent sous réquisition. (Tab4, Fig3)

Tableau 4 : Répartition des femmes agressées selon le mode de consultation, année 2016

Découvert de la violence	Effectifs	Fréquence %
Consultation spontanée	1415	46
Consultation sur réquisition	1533	50
Découverte fortuite	19	1
NP*	85	3
Total	3052	100

NP* : Non précisé

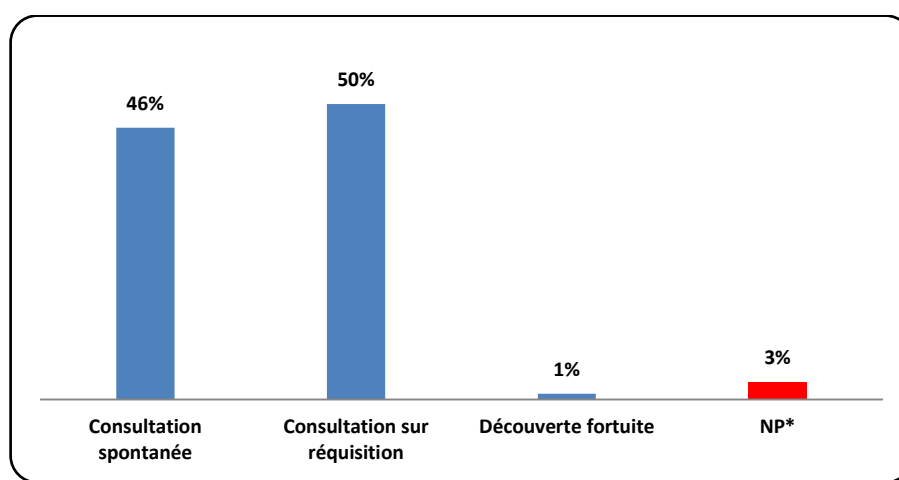


Figure 3 : Répartition des femmes agressées selon le mode de consultation, année 2016

5- Répartition des victimes selon l'âge au moment de l'agression

La majorité des femmes agressées sont des jeunes dont l'âge moyen est de 34 ans \pm 14 ans (minimum = 2 ans, maximum = 97 ans). (Tab.5, Fig. 4)

Tableau 5 : Répartition des femmes agressées selon leur âge, durant l'année 2016

Tranche d'âge	Effectif	Fréquence %
≤ 14	105	4
15-24	650	20
25-34	843	28
35-44	634	21
45-54	312	10
55 et +	219	7
NP*	289	10
Total	3052	100

NP* : Non précisé

On note une prédominance dans la tranche de **25 – 34 ans** qui représente une fréquence de 28 % des femmes consultantes.

La présence d'un cas âgé de 3 mois a consulté dans l'EPH de Zéralda dont l'agression était à domicile par une personne apparenté et la nature de l'agression était physique.

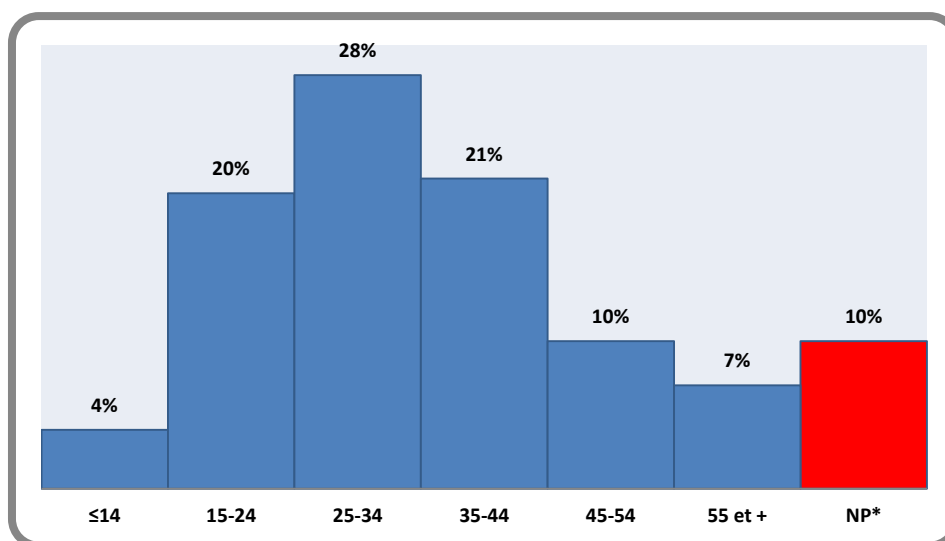


Figure 4 : Répartition des femmes agressées selon leur âge, durant l'année 2016

6- Répartition des victimes selon leur situation matrimoniale

On retrouve 43% des femmes agressées sont mariées, 24% sont célibataires, 8% sont divorcées et 3% sont veuves. (Tab.6, fig5)

Tableau 6 : Répartition des femmes agressées selon leur situation matrimoniale, année 2016

Etat matrimoniale	Effectif	Fréquence %
Célibataires	742	24
Mariées	1305	43
Divorcées	242	8
Veuves	77	3
NP*	686	22
Total	3052	100

NP* : Non précisé

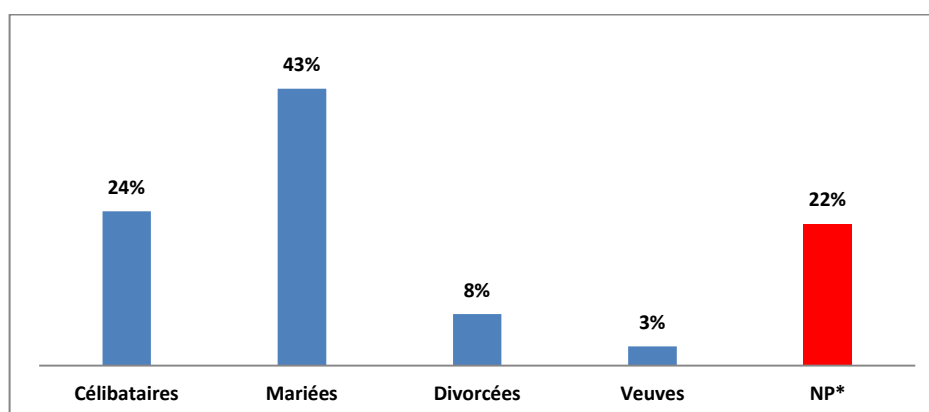


Figure 5 : Répartition des femmes agressées selon leur situation matrimoniale, année 2016

Le nombre moyen d'enfants est de 3 ± 2 enfants (minimum = 1 enfant, maximum = 12 enfants).

7- Répartition des victimes selon leur niveau d'instruction

Parmi les femmes agressées, 16% ont un niveau moyen, 15% sont sans instruction, 13% ont un niveau primaires, 11% ont fait des études secondaires et 8% sont universitaires, (Tab.7, Fig.5)

Tableau 7 : Répartition des femmes agressées selon leur niveau d'instruction, année 2016

Niveau d'instruction	Effectif	Fréquence %
Sans instruction	456	15
Primaire	386	13
Moyen	485	16
Secondaire	342	11
Universitaire	249	8
NP*	1134	37
Total	3052	100

NP* : Non précisé

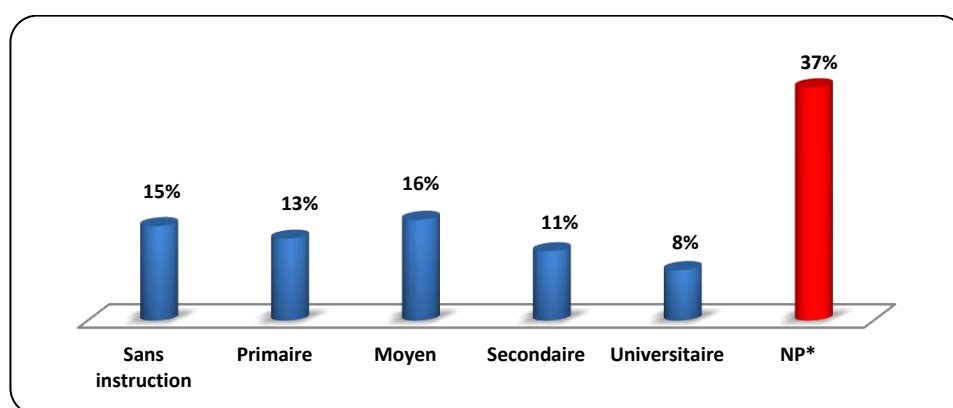


Figure 6 : Répartition des femmes agressées selon leur niveau d'instruction, année 2016

8- Répartition des victimes selon leur profession

Les Femmes au foyer sont les plus représentées (40%) parmi les femmes agressées. (Tab8, Fig7)

Tableau 8 : Répartition des femmes agressées selon leur profession, année 2016

Profession	Effectifs	Fréquence %
Femme travailleuse	323	11
Femme au foyer	1218	40
Etudiante	79	2,5
Ecolière	14	0,5
NP*	1418	46
Total	3052	100

NP* : Non précisé

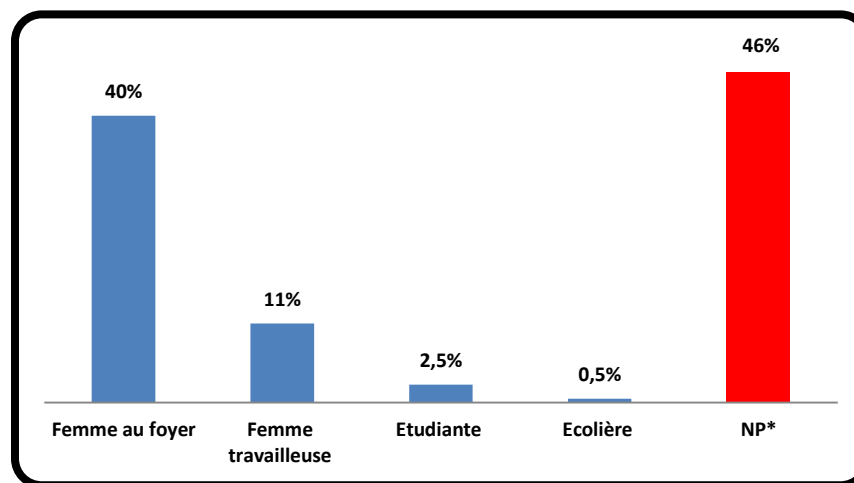


Figure 7 : Répartition des femmes agressées selon leur profession, année 2016

9- Répartition des victimes selon leur accompagnateur

64% des femmes agressées consultent toutes seules et le reste des femmes sont accompagnées par un membre de la famille ou autre (35%) dont 10% par la mère. (Tab9, Fig.8)

Tableau 9 : Répartition des femmes agressées selon leur accompagnateur, année 2016

Accompagnant	Effectifs	Fréquence %
Père	290	9,5
Mère	305	10
Fratrie	122	4
Conjoint	122	4
Autres	153	5
NP*	2060	67,5
Total	3052	100

NP* : Non précisé

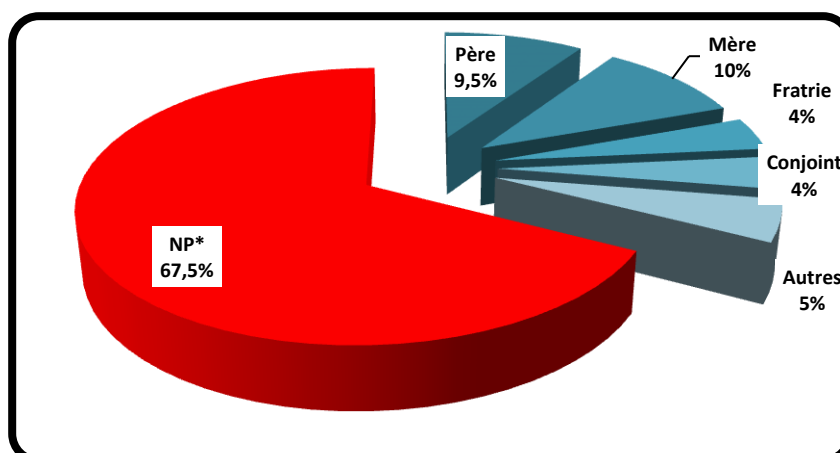


Figure 8 : Répartition des femmes agressées selon leur accompagnateur année 2016

II- Caractéristiques de l'agression

1- Répartition trimestrielle des cas de femmes victimes de violence

La moitié des femmes (49%) sont victimes de violence entre janvier et juin (Tab.10, Fig.9)

Tableau 10 : Répartition trimestrielle des femmes agressées, années 2016

Trimestre	Effectif	Pourcentage (%)
Janvier – Mars	698	23
Avril – juin	795	26
juillet – septembre	980	32
Octobre– décembre	386	13
NP*	193	6
Total	3052	100

NP* : Non précisé

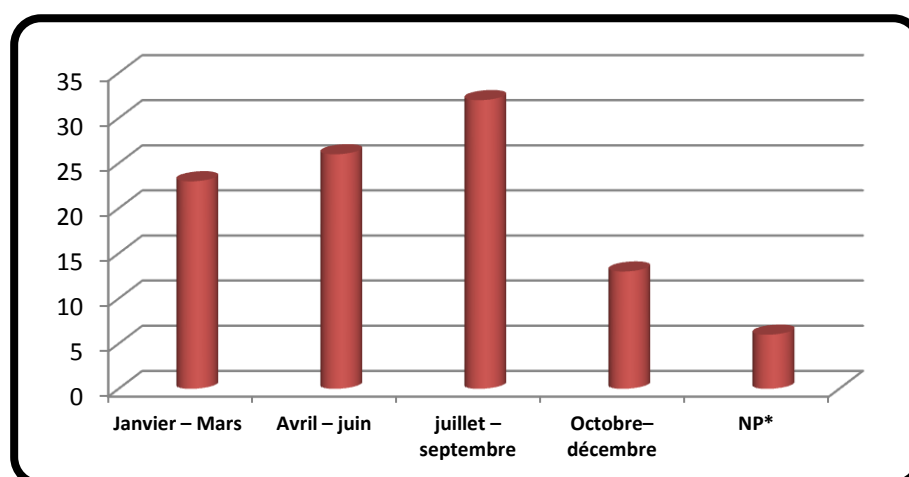


Figure 9 : Répartition trimestrielle des femmes agressées, années 2016

2- Répartition des cas de femmes victimes selon l'heure de la violence

L'agression s'est déroulée dans 32% des cas durant la journée c'est-à-dire entre 9h et 16h, (Tab11, Fig10)

Tableau 11 : Répartition des femmes agressées selon l'heure de l'agression, année 2016

Heure	Effectifs	Fréquence %
1h-4h	92	3
5h-8h	122	4
9h-12h	488	16
13h-16h	488	16
17h-20h	641	21
21h-00h	305	10
NP*	916	30
Total	3052	100

NP* : Non précisé

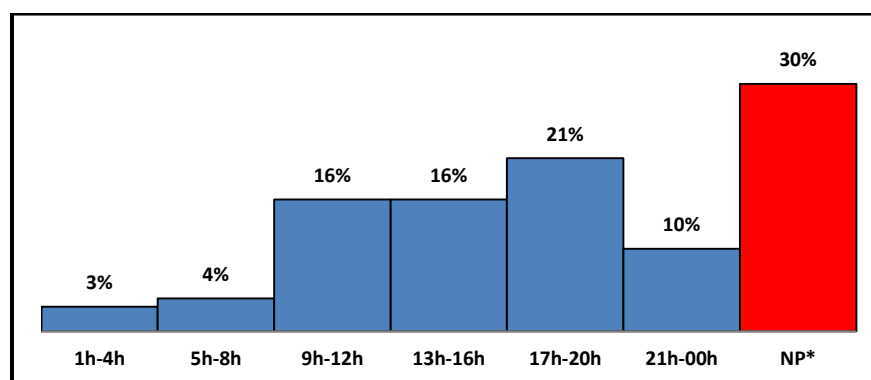


Figure 10 : Répartition des femmes agressées selon l'heure de l'agression, année 2016

3- Répartition des victimes selon le lieu de l'agression

L'agression s'est déroulée au domicile dans 59% des cas, les lieux publics sont en cause dans 29% des cas puis celles commises en milieu du travail dans 2% et enfin les agressions en milieu scolaire représentent 1.5% des cas. (Tab 12, Fig.11)

Tableau 12 : Répartition des femmes agressées selon le lieu de l'agression, année 2016

Lieu de l'agression	Effectifs	Fréquence %
Domicile	1801	59
Lieux publics	385	29
Milieu scolaire	46	1,5
Milieu du travail	61	2
Autres	15	0,5
NP*	244	8
Total	3052	100

NP* : Non précisé

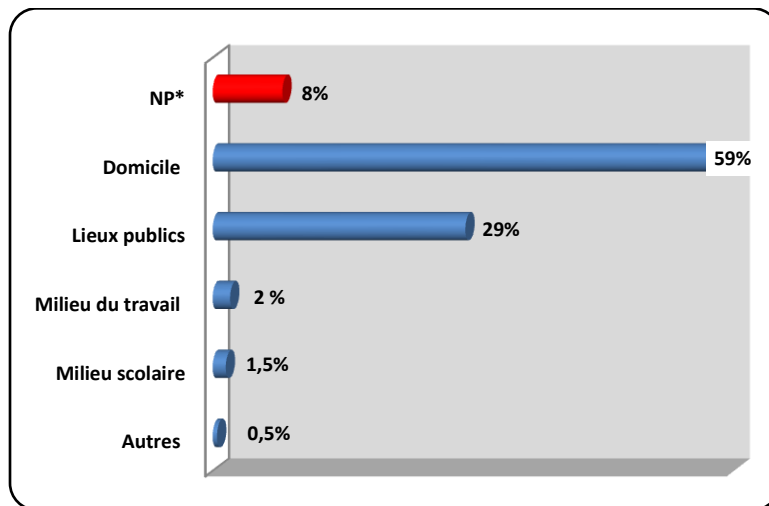


Figure 11 : Répartition des femmes victimes de violence selon le lieu de l'agression, année 2016

III- Caractéristiques de l'agresseur

1- Répartition des agresseurs selon l'Age et le sexe ;

L'âge moyen de l'agresseur déclaré est de **38 ± 12ans** (Minimum = 15ans, maximum = 90 ans).

On note que l'agresseur dans 55% est de sexe masculin avec un sex - ratio est de 5 (Fig.12)

NP* : Non précisé

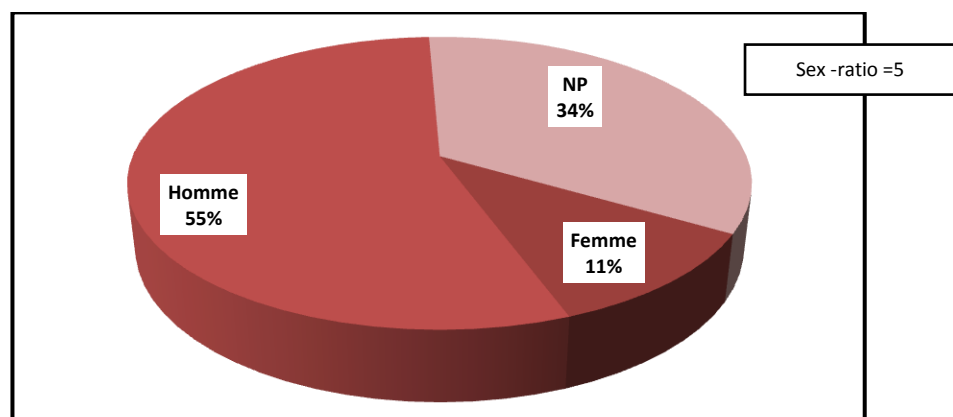


Figure 12: Répartition des agresseurs selon leur sexe, année 2016

2- Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction

19% des agresseurs ont fait des études. (Tab.13, Fig.13)

Tableau 13 : Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction, année 2016

Niveau d'instruction	Effectif	Fréquence (%)
Sans instruction	183	6
Primaire	214	7
Moyen	153	5
Secondaire	91	3
Universitaire	122	4
NP*	2289	75
Total	3052	100

NP* : Non précisé

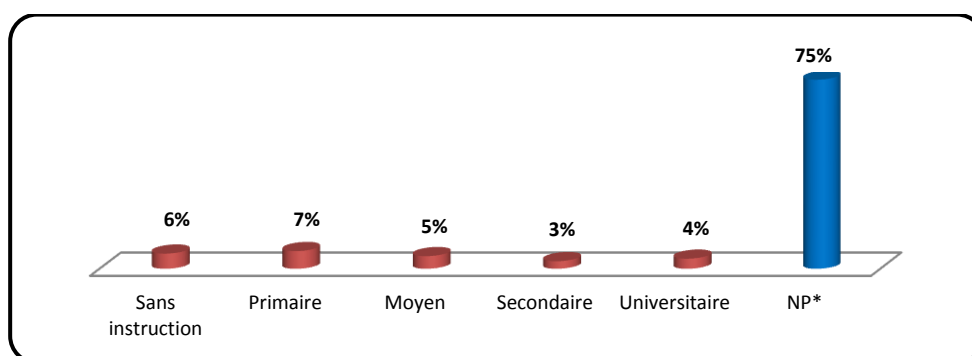


Figure 13 : Répartition des agresseurs selon leur niveau d'instruction, année 2016

3- Répartition des agresseurs selon la profession

13% des victimes ont déclaré que l'agresseur est fonctionnaire (Tab.14 et Fig.14)

Tableau 14 : Répartition des agresseurs selon leur profession, année 2016

Profession	Effectif	Fréquence (%)
Retraités	12	0.4
Fonctionnaires	407	13
Sans emploi	20	0.6
Etudiants	18	0.6
Écoliers	14	0.4
NP*	2581	85
Total	3052	100

NP* : non précisé

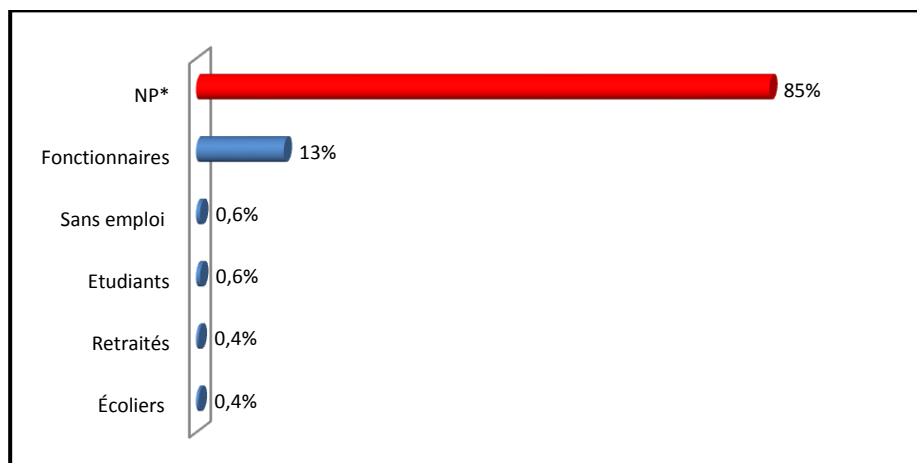


Figure 14 : Répartition des agresseurs selon la profession, année 2016

4- Répartition des agresseurs selon le lien de parenté

24% des violences faites aux femmes sont causées par le mari, (tab15, fig15)

Tableau 15 : Répartition des femmes victimes de violence selon le lien de parenté de l'agresseur, année 2016

Lien de parenté	Effectifs	Fréquence %
NP*	1129	37
Mari	732	24
Fiancé	60	2
Voisins	305	10
Ascendant	31	1
Descendant	31	1
Fratrie	122	4
Apparente	61	2
Connaissance	275	9
Inconnu	244	8
Personne ayant autorité	31	1
Autres	31	1
Total	3052	100

NP* : Non précisé

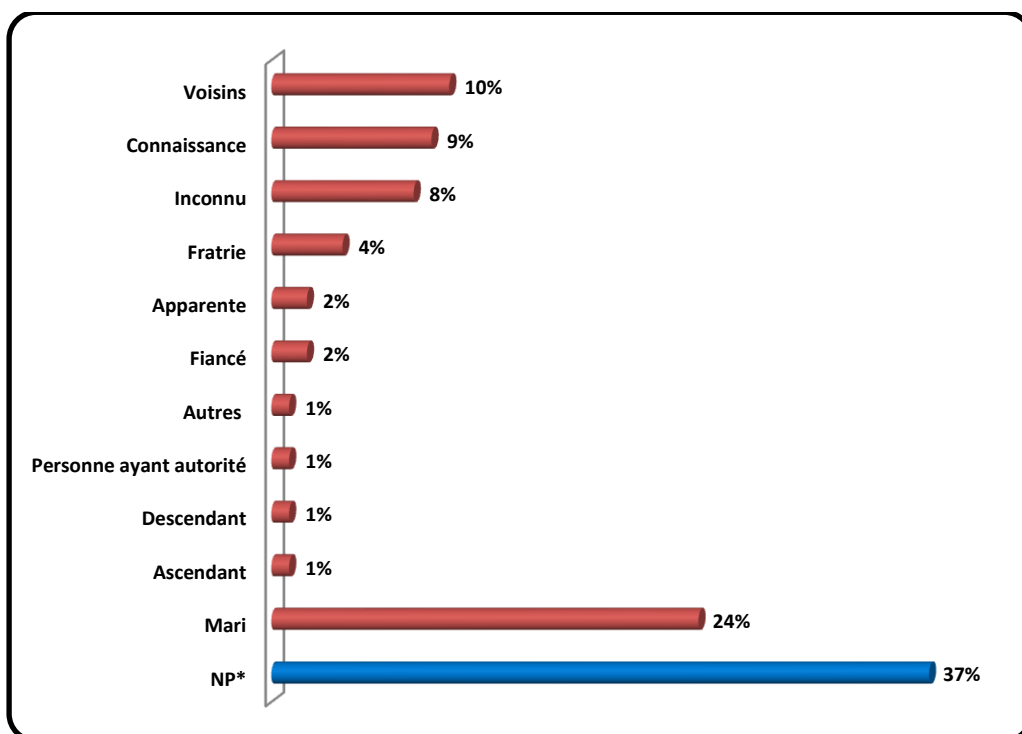


Figure 15 : Répartition des femmes victimes de violence selon le lien de parenté de l'agresseur, année 2016

IV- Répartition des victimes selon la nature et la fréquence de l'agression :

Les agressions physiques représentent la majorité des violences déclarées (89%), viennent ensuite: les agressions psychologiques (11%) et les agressions sexuelles (7%). (Fig.16)

NP* : Non précisé

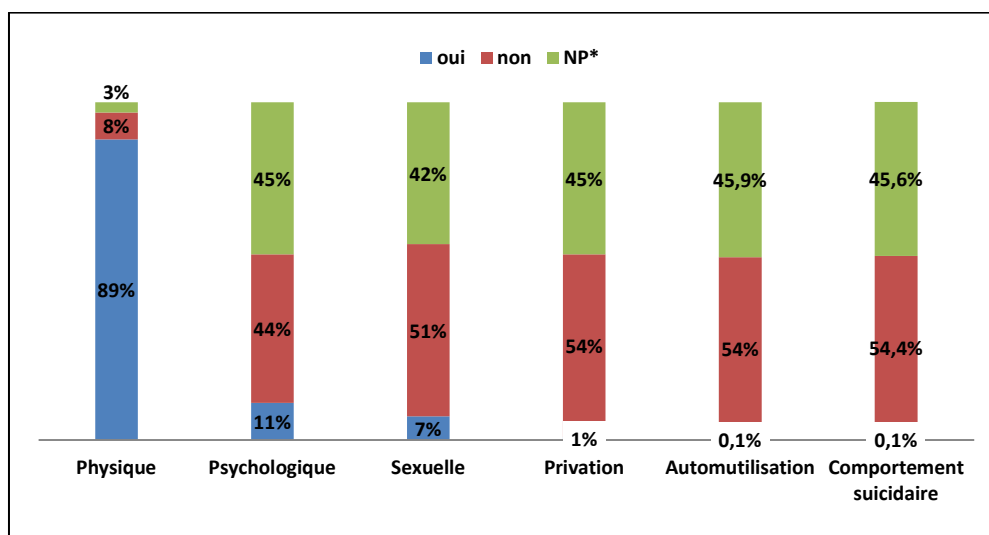


Figure 16 : Répartition des femmes victimes de violence selon la nature de l'agression, année 2016

En tenant compte des fréquences des violences, 23% des femmes sont victimes de violence pour la première fois, (tab16, fig17)

Tableau 16 : Répartition des femmes victimes de violence selon la fréquence de la violence, année 2016

Fréquence des violences	Effectifs	Fréquence %
1 à 5 fois	702	23
6 à 10 fois	122	4
≥ 11 fois	61	2
NP*	2167	71
Total	3052	100

NP* : Non précisé

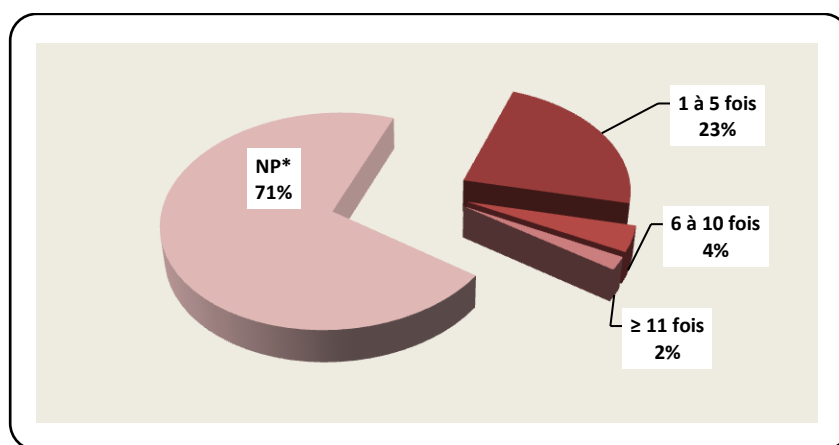
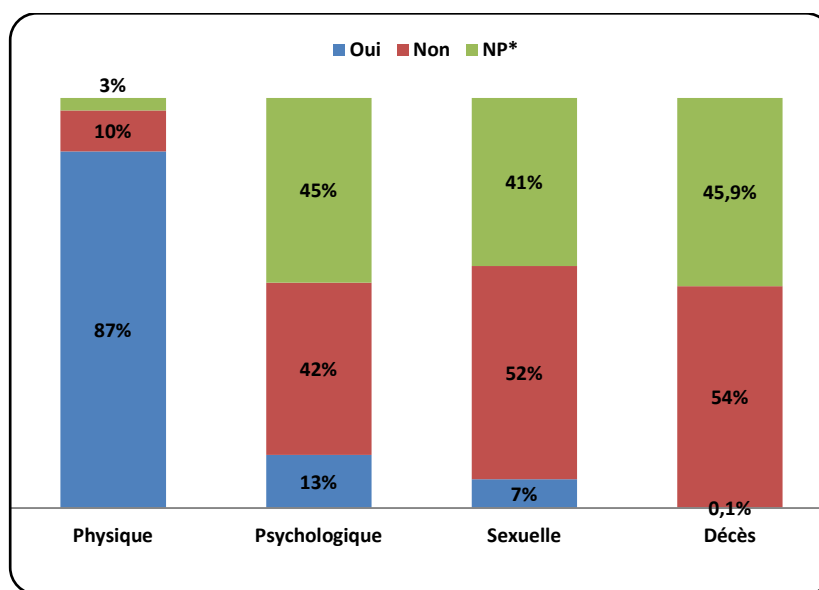


Figure 17 : Répartition des femmes victimes de violence selon la fréquence de la violence, année 2016

V-Répartition des victimes selon les conséquences de l'agression :

87% des femmes ont présenté une atteinte physique. (Fig.18)



NP* : Non précisé

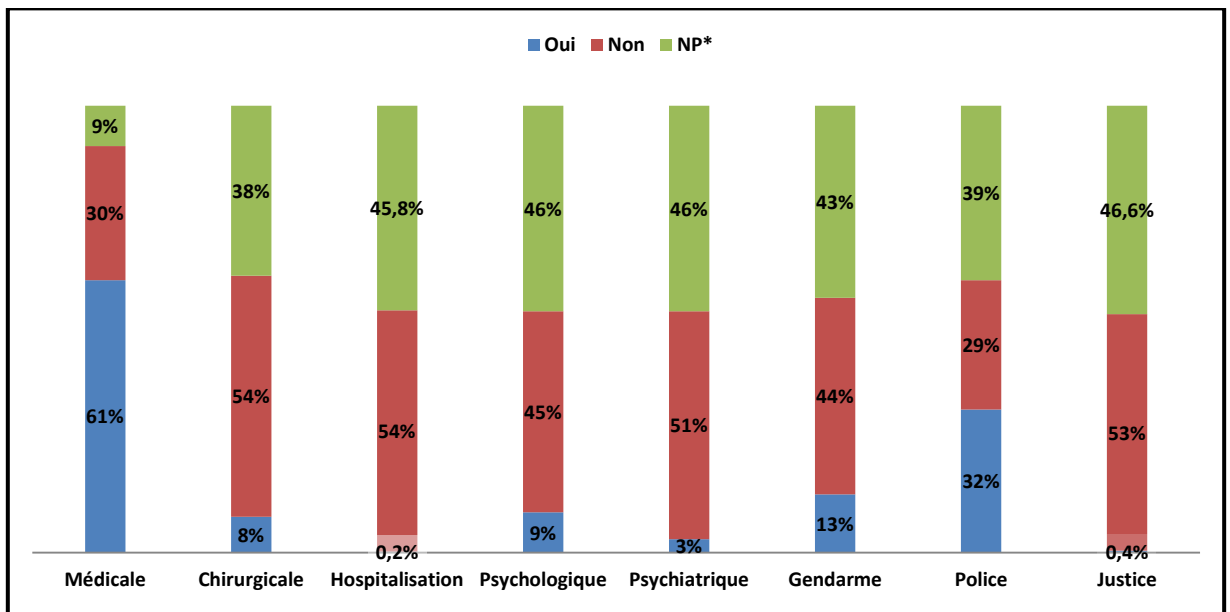
Figure 18 : Répartition des femmes victimes de violence selon les conséquences de la violence, année 2016

Les agressions physiques sont représentées dans leur totalité par des coups et blessures volontaires (CBV), ce qui concerne les agressions psychologiques sont à leur tour représenté par des signes d'angoisse et de choc émotionnel.

VI- Répartition des victimes selon le type de la prise en charge :

61% des victimes sont bénéficié d'une prise en charge médicale.

Seulement 9% d'entre elle ont été prises en consultation psychologique. (Fig.19)



NP* : Non précisé

Figure 19 : Répartition des femmes agressées selon le type de la prise en charge, année 2016

Dans 21% des cas le certificat médical n'a pas été délivré pour la victime

L'ITT (incapacité totale de travail) est en moyenne de 6 jours \pm 4 jours

(minimum = 0 jour, maximum= 60 jours) et 32% des certificats médicaux dans lesquelles l'ITT n'a pas été mentionné.

Discussion

Notre étude basée sur un système de notification d'informations relatives aux femmes victimes de violence consultant les services de médecine légale des hôpitaux des 05 wilayas : Oran, Alger, Blida, Médéa et El oued durant la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2016,

Les victimes sont des femmes relativement jeunes, avec un âge moyen de 34ans , elles sont instruites dans 85% des cas; le pourcentage des femmes exerçant un métier est relativement important : une victime sur cinq travaille à l'extérieur (22%).Les femmes mariées constituent 76% de la population étudiées.

Les caractéristiques des agresseurs, montrent qu'ils sont instruits, mais le niveau d'instruction ne semble pas être un frein de la violence, au contraire il lui confère une autre caractéristique : on trouve que plus de la moitié des agresseurs (57%) assurent une activité.

Plus de 70% des agressions déclarées surviennent au domicile, les femmes étant majoritairement au foyer. Le domicile étant un lieu de sécurité, elles sont donc les plus exposées aux violences.

En 2015, plus de la moitié des femmes (68%) sont victimes de violence entre janvier et juin.

63% des violences commises par le mari, Concernant les violences intrafamiliales, celles perpétrées par la fratrie à l'encontre de leurs sœurs représentent 4%.

Les voisins tiennent une place importante dans les violences contre ces femmes : 10% des cas. En ce qui concerne la nature des violences, celles-ci sont majoritairement physiques : 97% des agressions signalées et se manifestent sous forme de coups et blessures volontaires.

Les violences psychologiques et sexuelles restent encore mal reconnues par les victimes

La prise en charge des victimes, quant à elle paraît insuffisante, car peu de victimes ont bénéficié d'une prise en charge psychologique. Alors que la violence engendre des conséquences de type psychologique chez la femme agressée.

Les victimes ont bénéficié d'une ITT (incapacité totale de travail) en moyenne de 7 jours cela entraîne une perte d'autonomie et des fonctions impossibles du fait de l'emplacement des blessures ou de la perte complète d'une

fonction particulière (la perte d'un œil ou la paralysie d'un membre par exemple) cette incapacité peut concerner le travail personnel de la victime ou non professionnel (une femme au foyer ou retraitée).

L'établissement du certificat médical, constitue une pièce essentielle lors du dépôt de plainte qui permet au magistrat de mesurer l'importance des dommages subis, la gravité des agressions et de décider des poursuites judiciaires à la lumière des faits établis. Mais dans 21% des cas ce certificat médical n'a pas été délivré pour la victime

Dans l'ensemble, le support d'information est simple à utiliser et acceptable, mis à part les variables qui n'ont pas été rempli ce qui a augmenté la fréquence des non précisé et ca concerne par exemple les conséquences immédiates de la violence qui doit être précise pour orienter le médecin a bien remplir les conséquences immédiates de la violence.

Reste encore une absence de variable concernant le devenir de la personne ayant subi une violence, en vue de l'identification et l'amélioration du circuit de la prise en charge des femmes victimes de violence.

Recommandations

- 1- Elargir le champ de déclaration et du suivi des femmes victimes de violence aux différentes régions sanitaires afin de pouvoir calculer et comparer le taux de prévalence de ces violences.
- 2- Apporter aux personnels de la santé une compréhension du phénomène des violences à l'encontre des femmes, et signaler les principaux signes cliniques et surtout d'encourager le dépistage, les soins, l'accompagnement et l'orientation des femmes victimes. Une bonne estimation des tendances démographiques de la population à risque est également nécessaire
- 3- Améliorer le support de collecte des données pour réduire le nombre de variables non remplies.
- 4- Atteindre une meilleure coordination au niveau local et centrale (prévoir des procédés d'évaluation).
- 5- Mobiliser et coordonner des ressources humaines et matérielles : gynécologue, ophtalmologues, médecins légistes, orthopédistes, psychologues, psychiatres, généralistes,
- 6- Mettre en place une action globale du secteur de la santé contre les diverses conséquences de la violence à l'égard des femmes (création de procédures et de protocoles officiels d'orientation-recours)
- 7- Elaborer une stratégie avec des objectifs bien définis
- 8- Adapter l'information à toutes les catégories de personnels concernés.